

# L'EXÉCUTION de Maurice BOUCHE

Four ans de nos lecteurs qui vont se retrouver à l'exécution spéciale que nous avons faite ces jours-ci de Maurice Bouche.

## Dans la prison

Le 9.1.35, sont arrivés à la maison d'arrêt MM. Le Héroux de Kérisel, substitut, Davaise, juge d'instruction, Dubron, défenseur de Bouche, et M. Trefouss, Deschamps, greffier en chef, Flahaut, greffier, Vivier des Vallons, commissaire central; Laminé, directeur de la maison centrale de Loos, directeur de la direction des prisons, le docteur Jacquemart, Hornary, Jérôme, chef de la sûreté.

Quelques minutes après, se présentent MM. Hamez et Dewez, les deux amoniateurs, accompagnés de M. Jules Mousquet, qui servira de masse.

En attendant six heures et demie, ces messieurs s'entretiennent dans le cabinet du gardien-chef. M. Dubron et M. Hamez attendent que Bouche sera couronné, car il leur a dit à maintes reprises.

On apporte à M. Le Héroux une lettre de Mme Bouche réclamant le corps de son fils.

Quand le sinistre procession pénètre dans la cellule éclairée, Bouche lui paraît dormir, se dresse, secoue sa tête aux longs cheveux ébouriffés, ouvre des yeux rouges, pleins de larmes.

M. le substitut attend quelques secondes que le malheureux soit complètement réveillé et lui dit d'une voix où perce l'émotion :

— Bouche, votre recours en grâce est rejeté. Il faut avoir du courage. Si vous désirez vous entretenir avec M. l'amoniateur, ou avec M. Dubron, dites-le, comme aussi si vous désirez quelque chose que je puisse vous apporter.

— Oh ! interromp Bouche à plusieurs reprises, c'est bon, c'est bon, du courage, j'en aurai, oui, oui.

Que voulez-vous, continue-t-il, je m'y attendais. Enfin je vous remercie, M. l'amoniateur et vous M. Dubron. Des mots et lettres que j'ai reçus hier, de votre lettre de son oncle, — j'ai lu entre les lignes.

Les gardiens précèdent alors à l'habillage de Bouche, car il a les mains liées. Cette opération terminée, rapidement, comme on pense, M. Dewez, amoniateur de la prison de Lille, s'approche et entend la confession du malheureux. Les gardiens se tiennent un peu à l'écart.

M. Dubron, à son tour, vient causer avec Bouche. Celui-ci l'en avait prié. Il remet à son dévoué défenseur un cahier de poésies, sur la première page duquel on lit ces lignes :

« Monsieur Dubron, avocat, souvenir. « Daignez agréer, Monsieur, ces vers écrits en prison, en gage de reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi. »

M. Dubron qui nous communique ce détail, nous dit que souvent Bouche lui a écrit que le châtiment qui lui était infligé était horrible, mais qu'il lui causait indifféremment du plaisir de douleur que la pensée du déshonneur qui rejallissait sur sa famille.

Bouche prend son chapelet que M. Hamez se charge de faire parvenir à sa mère et on prend la route du parloir, transformé en chapelle pour la circonstance.

## La Messe

Au mur a été accrochée une croix dorée, au-dessus de laquelle est dressé un autel improvisé, surmonté de quatre chandeliers. C'est M. l'abbé Dewez, amoniateur de la prison de Lille, qui célèbre le Saint-Sacrifice.

Pendant la messe, M. Hamez se tient à côté de Bouche, qui est à genoux sur une chaise. Il récite le chapelet. Bouche écoute sans faiblir.

A l'élevation, Bouche s'agenouille à terre. Il reçoit la communion, s'unit aux prières d'actions de grâces, et prie : « O bon et très bon Dieu, que dit M. Hamez. »

Il s'agenouille encore à terre pour la bénédiction du prêtre.

La messe terminée, Bouche se tourne vers M. Dubron et le remercie encore une fois.

M. Dubron lui adresse quelques paroles d'encouragement, lui dit qu'il montre beaucoup de courage, que ses parents lui ont pardonné, même son oncle avec lequel il se travaillait en désaccord.

Bouche reprend qu'il est affligé de la peine qu'il cause à sa famille et qu'il se repent et regrette ce qu'il a fait.

Bien entendu, dit-il, en aimant mieux vivre que mourir, mais puisque c'est ainsi.

— Eh bien ! qu'est-ce qu'on attend, dit-il à un moment où la conversation semble ralentir.

— Oh ! on prévient, lui répond-on. Et l'on repart de choses et d'autres.

Toute cette scène se passe dans la chapelle-parloir, entre Bouche, les amoniateurs, M. Dubron, qui tenait le chapelet, et les autres personnes, faisant les cent pas, attendant, dans la petite cour, l'arrivée de M. Deblier, pour la toilette.

## La toilette

M. Deblier et ses aides arrivent. Les fers que Bouche a aux pieds sont levés et remplacés par des cordes solidement tordues qui ne lui permettent que de marcher à tout petits pas.

On lui attache les mains derrière le dos. — Oh ! ce n'est pas la peine de serrer, dit-il, en souriant.

On lui présente une seconde cigarette. Il boit un peu de cognac.

— Je n'y tiens pas, mais c'est pour faire plaisir à M. l'amoniateur.

Détail curieux et impressionnant : M. l'abbé Hamez fut autrefois vicaire à Saint-Pierre-Saint-Paul, et y avait connu Mlle Henry qui habitait cette paroisse. Cette dernière lui fit un jour cadeau de quelques billets parmi lesquels un journal de forme particulière.

C'est de ce verre que M. Hamez s'est servi pour offrir un réconfortant à Baillet, Van Ingelband, Vannieuwenhove, et c'est dans ce verre que Bouche a bu le dernier cordial.

On échancre la chemise à larges coups de ciseaux, on lui met toute la poitrine à nu.

L'opération dure cinq minutes pendant lesquelles MM. Dubron et Hamez le reconfortent.

Quand la toilette est terminée, Bouche demande qu'on fasse remettre ses effets à sa mère. On lui le promet.

Il sort de la petite salle, en face du parloir-chapelle, où s'est faite la toilette, et sentant que l'air est frais.

— Il ne faudrait pas rester une demi-heure comme cela, dit-il.

## L'exécution

A 7 heures, les gardiennes à cheval arrivent sur la place et font reculer les porteurs de cartes ; M. le Commissaire central annonce que les journalistes peuvent prendre place sur le perron du Palais de Justice aussitôt un grand nombre de personnes envahissent cet endroit ; toutes les professions sont représentées là mais pas un seul journaliste ne peut y mettre le pied !

7 h. 30. Un commandement : « Face au tribunal ! » Les gardiennes à cheval qui entourent la guilotine font volte face.

La porte de la prison s'ouvre et le condamné apparaît.

Bouche est entouré d'un bourgeois et des aides, des amoniateurs, de M. Dubron. Sur ses épaules est jeté son paletot marron.

l'embrasse M. l'abbé Hamez, tend la main à M. Dubron, embrasse M. l'abbé Dewez, et le croicifix que lui présente celui-ci, puis il descend les trois marches et fait deux pas.

— Peut-on dire quelques mots, s'écrie-t-il, sans regarder la machine et fixant le groupe de droite.

Eh bien, monsieur, Monsieur, si j'ai fait ça, c'est parce que je n'ai pas suivi les enseignements qui m'ont été donnés dans une jeunesse !

A peine a-t-il terminé que les bourreaux s'emparent de lui, le couchent sur la planche, l'y assujettissent, rabotent la lunette.

Le décalé joue. Le coup est tombé.

La tête est projetée dans le panier et le corps violemment jeté à droite.

## Après l'exécution

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le panier contenant les restes du supplicié est chargé dans le fourgon qui, entouré de tout le monde, chemine vers le fond de train vers le cimetière de l'Est où a eu lieu l'inhumation.

Tous ceux qui étaient présents aux derniers moments de Bouche ont été frappés de sa résignation et ont admiré son véritable courage.

La tête est projetée dans le panier et le corps violemment jeté à droite.

## SAVON LUMINOUX pour Linge et Laine

## ECHOS

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. Devos, vicaire à Roncq, est transféré à Houpennes (Saint-Charles).

M. Cappelaere, vicaire à Houpennes, est transféré à Bailleur (Saint-Amand).

M. Marsil, vicaire à Lille-Sud, est transféré à Roncq (Saint-Pierre).

### CONSEIL DE BELGIQUE A DUNKERQUE

M. Paul Desvilliers est nommé vice-consul de Belgique à Dunkerque.

### MAISON CENTRALE DE LOOS

M. Delestre, premier gardien à la maison centrale de Loos-les-Lille, vient d'obtenir la médaille d'honneur accordée aux agents du personnel de garde et de surveillance qui comptent au moins 25 ans de services irréprochables ou se sont distingués par des actes exceptionnels de courage et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.

### NOMINATION ADMINISTRATIVE

M. Facon, sous-préfet de Péronne, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Meuse, par permutation avec M. Leffèvre.

M. Facon, ancien vice-président du conseil de préfecture du Nord, était l'un des gendres de M. Herbeq, ancien député, qui vient de mourir.

## DÉGREVEMENT

DES PETITES COTES FONCIÈRES

La loi du 16 juillet 1903 dispose que le dégrèvement des petites cotes foncières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas au total, par la part de l'Etat et pour le même contribuable, la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897, sera de nouveau effectué en 1908.

Pour simplifier les formalités imposées aux contribuables, il a été décidé que les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1903 obtiendront d'office et sans nouvelle déclaration en 1908 la même remise d'impost qui leur sera accordée en 1903, si leur situation n'est pas modifiée.

La formalité d'une déclaration nouvelle n'est maintenue qu'à l'égard : 1° des contribuables dont la situation se sera modifiée ; 2° des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1903, mais qui y auront droit en 1908.

La déclaration de ces contribuables devra être rédigée sur une formule imprimée mise gratuitement à leur disposition dans les mairies et dans les perceptions. Elle devra, à peine de nullité, être déposée dans le délai d'un mois à partir de la publication du rôle foncier et personnel-mobilier intéressant le contribuable.

## LA PÊCHE FLUVIALE

Aux termes d'un arrêté préfectoral, la pêche de toutes les espèces de poissons et celle de l'écrevisse sont interdites d'une manière absolue, dans toute l'étendue du département du Nord, du lundi 30 avril 1903 inclusivement au dimanche 21 juin exclusivement.

Est toutefois exceptée de l'interdiction fixée par l'article 1er, la pêche de l'anguille à la houppie, c'est-à-dire au moyen d'une appât placé au bout d'un usage de fil de fer, sans hameçon, avec ou sans plomb, dans les cours d'eau, canaux de déversement, watergangs et canaux navigables situés dans le périmètre des waterings du Nord, à l'exception de la rivière d'Aa canalisée.

Dans le même périmètre, la pêche de l'anguille pourra avoir lieu, savoir : de 45 à 60 jours après le commencement de l'année, inclusivement pendant la nuit tout entière ; durant le reste de l'année, déduction faite de la période d'interdiction définie à l'article 1er, pendant les deux heures qui suivront le coucher du soleil et les deux heures qui précéderont son lever.

Dans tous les cours d'eau du département, aux deux bassins de l'Escaut et de la Sambre, les mailles ou l'espacement des verges des filets fixes et filets dits : « carreaux » ou « échiquiers », en usage pour la pêche de l'anguille, mesureront au moins seize millimètres de côté ou d'espacement.

Exceptionnellement, l'usage du filet dit : « carreau » ou mailles de dix millimètres de côté, sera autorisé pour la pêche de l'anguille exclusivement dans les watergangs et cours d'eau compris dans le périmètre des waterings du Nord et à l'exclusion de la rivière d'Aa canalisée.

## MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES NERFS

Cherchez l'homme et chez la Femme MALADIES DES FEMMES

Gastrite, Dyspepsie, Gastralgie, Acidité, Dilatation, NÉURALGIE, Vomissement, Constipation, Coliques, Gas, Diarrhées, Papillitisme, Végétations, Insomnies, Névroses, Hémorragies, Métrite, Pertes, Étiologie, Hémorrhé, sont guéris en peu de jours par la Méthode spéciale et le Traitement Nouveau rationnel de

## CONSEIL DE GUERRE

Dans sa séance du 9 janvier 1903, le Conseil de guerre de la 3e région, siégeant à Lille, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Fossiliard, chef de la 3e légion de gendarmerie, Ministère public : M. le commandant Leterrier, commissaire du Gouvernement, et M. le capitaine Lina, substitut, a jugé les affaires suivantes :

Binegarne Fernand, résident du recrutement d'Arras, inculpation, 1 mois de prison. Défenseur : M. Desvilliers.

Delcourt Emile, résident du recrutement de Lille, inculpation, 1 mois de prison. Défenseur : M. Motter.

Dragon Adolphe, résident du recrutement de Lille, inculpation, 3 jours de prison. Défenseur : M. Maréchal.

## MARCHES

Marchés	Cours
Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 96	
Paris. — 1er jet : 21 25	
ALCOOLS. — 3/5 bis disp. : 43 50	
Canuel. — 8 Janvier. — Pressé 10 à 17 80	
Avoine 7.. à 8.. : pommes de terre 7 à 7 50	
pois 18.. à 20.. : de 300 blocs de beurre, vendus	
de 9 30 à 9 50 les k. : 195 k. 00 beurre en pièces,	
1 2 k. : 1 30 à 1 40 ; Châtaignes 2 50 à 2 70	
Prix moyen de la semaine de Lille. — 3/5 bis disp. : 43 50	
Paris, 8 Janvier.	
SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est toujours sans activité de la part de la consommation. Les cours ne varient pas.	
On cote les pains 93.. à 94.. les 100 kil. en	

disponible par wagon complet et soivent marqué.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 35.. à 37.. les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La vente reste calme ; prix sans variation.

On cote en disponible, les 100 kil. par wagon complet et soivent marqué :

Produits	Cours
Surchoix, cas. rang. logé cart. 5 k.	96 50
Surchoix, cas. rang. logé cart. 5 k.	96 50
Caisse de 50 à 60 kil.	97 00
Caisse de 10 kil.	97 00
Gros déchets	96 50
Irrogables	96 50
Petit déchets	96 50
Surchoix en poudre.	96 50
Semences (suivant finesse)	96 50
Cristallises extra acquittées	96 50
— en poudre	96 50

ANNIVERS, 9 Janvier 2 h. 00. — Tous les prix s'entendent en francs.

Pris moyens en francs par kilo. — Peignons allemands (extra) 80

Produit	Cours
Janvier	4 90
Février	4 92 1/2
Mars	4 94
Avril	4 96 1/2
Mai	4 98
Juin	4 99 1/2

LE HAVRE, 9 Janvier. Cote de la Cote-d'Azur (ouverture, 11 h)

Produit	Cours
Janvier	50 50
Février	50 50
Mars	50 50
Avril	50 50

NEW-YORK, 9 Janvier. Recettes 89,000 balles contre 81,000 en 1902 et 87,000 en 1901. — Total de la semaine : 294,000 balles contre 240,000 en 1902 et 151,000 en 1901. Marché facile.

LEVERPOOL, 9 Janvier. Marché calme. Futurs. — Haussé 2 1/2 100.

## VILLE DE TOURCOING

### ÉMISSION

14.576 Obligations de 500 fr. 3,30 %

Autorisée suivant décret en date du 12 décembre 1902

1° A l'entretien des divers travaux d'hygiène publique.

2° A la construction des divers travaux d'hygiène publique.

Intérêt annuel : 16 fr. 50

Payable à raison de 5 fr. 25 par coupon, sous déduction des impôts, les 15 janvier et 15 juillet.

ANNUITÉS À 500 FRANCS PAR TRIMESTRES SEMESTRIELS COMPORTANT L'AMORTISSEMENT EN 30 ANS DE 12.542 OBLIGATIONS ET EN 30 ANS DE 2.034 OBLIGATIONS.

Prix d'émission : 495 francs

Jeudi 15 Janvier 1903

En souscrivant : 400 fr.

A la répartition du 15 au 25 janvier : 395 fr.

Les porteurs d'Obligations anciennes des emprunts 1878, 1888 et 1892 recevront un bon de leurs titres, comptés pour leur valeur nominale augmentée des intérêts courus jusqu'au 15 janvier 1903, déduction faite des impôts, et un certificat nominatif de nombre proportionnel d'Obligations nouvelles, jouissance 15 janvier 1903, plus la suite en espèces.

Les Obligations au porteur et nominatives dont l'échange sera réclamé devront être déposés au plus tard le 15 janvier aux caisses ci-dessous désignées.

Les Obligations anciennes qui n'auront pas été échangées dans le délai ci-dessus, seront remboursées le 15 janvier 1903, sans frais, à toute personne qui en aura fait la demande au moment même de sa souscription.

La souscription sera ouverte du 10 au 15 Janvier 1903

A TOURCOING : LA RECETTE MUNICIPALE, au CREDIT DU NORD, rue de Journal, 40.

A LILLE : au CREDIT DU NORD, 4-6, rue Jean-Baptiste, aux bureaux de la Société des Epaves, Armistères, Arras, Béthune, Cambrai, Croix, Douai, Halluin, Hazebrouck, Hérisson, Lille, Landry, Loubaix, Valenciennes, au CREDIT DU NORD.

POUR VOUS PRÉSERVER DE L'ÉPIDÉMIE qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre pays, faites usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES

Ce médicament est préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le MEILLEUR QUINAQUINA.

CE MÉDICAMENT APERTITE, qui est universellement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, pour toutes les personnes souffrantes de leur santé.

## Bourse Commerciale de Paris

Bites		Huile de lin	
soutenus		calme	
Courant	21 80	Courant	63
Prochain	22 00	Prochain	63 50
M-Avril	22 20	M-Avril	64
4 mars	22 40	4 mai	64 50
4 mai	22 50	4 derniers	65 00

  

Farines		Huile de Colza	
soutenus		calme	
Courant	28 75	Courant	58
Prochain	28 50	Prochain	58 50
M-Avril	28 25	M-Avril	59
4 mars	28 00	4 mai	59 50
4 mai	28 20	4 derniers	60

  

Sucres		Alcools	
calmes		fermes	
Courant	16 50	Courant	25 37
Prochain	16 50	Prochain	25 69
M-Avril	16 50	M-Avril	26 28
4 mars	16 50	4 mai	26 52
4 mai	16 50	4 octobre	27 37

  

Sainfoins		Stocks	
lourds		calmes	
Courant	16 35	Courant	44
Prochain	16 35	Prochain	44 25
M-Avril	16 35	M-Avril	44 75
4 mars	16 35	4 mai	45
4 mai	16 35	4 derniers	49
4 mai	16 35	Stock	11 700

  

Farine de consommation	
27,50-30,50	

## BOURSE DE BRUXELLES

9 JANVIER 1903		Cours précéd.		Cours de jour	
3 1/2 % belge, 1re série	98 70	98 70	98 70		
Ville d'Anvers 1878	109	109	109		
Ville de Bruxelles 1886	109 50	109 50	109 50		
Bruxelles (Paris) 2 1/2 % 1897	108 50	108 50	108 50		
Ville de Gand 1893	108 50	108 50	108 50		
Ville de Liège 1897	108 50	108 50	108 50		
Ville de Tournai 1874	108 50	108 50	108 50		
Banque de Belgique	58 20	58 20	58 20		
Banque d'Alsace	58 20	58 20	58 20		
Banque de France	58 20	58 20	58 20		
Banque de Hollande	58 20	58 20	58 20		
Banque de Prusse	58 20	58 20	58 20		
Banque de Russie	58 20	58 20	58 20		
Banque de Suède	58 20	58 20	58 20		
Banque de Danemark	58 20	58 20	58 20		
Banque de Belgique	58 20	58 20	58 20		
Banque de France	58 20	58 20	58 20		
Banque de Hollande	58 20	58 20	58 20		
Banque de Prusse	58 20	58 20	58 20		
Banque de Russie	58 20	58 20	58 20		
Banque de Suède	58 20	58 20	58 20		
Banque de Danemark	58 20	58 20	58 20		

## BANQUES (ACTIONS)

Bank	Cours
Credit du Nord	530
Veritas-Dorval	1870
Devoiler et Co	1890
Agence Rogee	1870
Banque sp. des val. ind.	225

## VALEURS DIVERSES

Value	Cours
Graz de Valenciennes	305
Stade-Sauveur-Arras	285
Acieries de France	3700
Bicône Saint-Vest	1025
Décauville	305
Hauts-Fourneaux de Forges Saint-Amand	405
ES. Lille	1025
CE. Lille	525
Chaudr. du Nord	225
Forges Duroi-B	225

## BANQUES (ACTIONS)

Bank	Cours
Bains Lillois	225
Bains Arm.	491
Eaux d'Arcq	105 50
Union liégeoise (Oblig.)	225

## CHOCOLAT D'AGUEBELLE

PUR CACA O ET SUCRE

Préparé par les P.P. TRAPIERRE, d'Aguebelle (Belgique)

DÉPOSITAIRE : M. J. P. FRAUD, 21, Rue de Valenciennes, 111, Lille

## POUR LA FOI

Traduit de l'anglais

Par Georges DU VALLON

Un sanglot souleva la poitrine du jeune homme ; il se jeta aux pieds du père Constance et là, dans une prière, il se livra à un déluge de larmes.

— Que dois-je faire, mon père ? demanda le pauvre enfant. La lutte est trop dure ; je suis épuisé au-delà de mes forces.

— Fils au-delà, mon fils, mais à la limite de ta vie, tu n'as plus de réserve pour que grand dessin, puisqu'il vous a si longtemps martyre moral. Il ne vous reste qu'un remède : c'est la fuite. Comme le dit lord Beauville, Apsewell-Court n'est plus un lieu qui vous convienne ; et le comte, par son hypocrisie, a perdu tout droit à votre confiance. Dieu vous réserve pour retourner à Rome, de vous consulter avec le père Mordant au sujet de votre avenir ; je voudrais que cette nuit même, vous gagnassiez la côte. Un des petits bateaux marchands qui la fréquentent vous transporteront en France pour une somme modique.

— Je le fais, dit bravement Walter. C'est un sage conseil que vous me donnez là, père, et je le suivrai. J'écrirai, de France, à lord Beauville et à mes sœurs.

Mais un souvenir soudain le mordit cruellement au cœur. Il vit flotter devant son regard humide le radieux visage couronné de tresses blondes ; il entendit le doux aveu murmuré d'une voix tremblante ; il sentit la légère pression du bras qui, hier, s'appuyait sur le sien. Sa Constance, si belle et si aimée...

Toute son énergie l'abandonna.

Campian le regardait avec tendresse. Il tira de son sein un petit croicifix en ivoire finement travaillé, et le mit sous les yeux du frère d'Isabelle.

— Regarde le Capitaine de l'armée dans laquelle tu es enrôlé, mon fils, le Chef que nous devons suivre. Il ne nous appelle pas à une œuvre qu'il n'ait le premier entreprise. Lui qui a vaincu la souffrance et la mort. Oh ! si toi aussi, reprends courage... Le Crucifix est le Roi de gloire ; laisse-le bravement clouer sur la croix, et tu seras couronné là-haut.

Walter pleura. Sur ces jeunes pâles rougies lentement ses larmes rares et acres qui sortent d'un cœur d'homme et laissent leur trace pour la vie.

Silencieusement, Campian pressa un ressort dissimulé derrière le croicifix, dont le pied s'enroulait, laissant voir une petite image du Corps du Sauveur, enveloppé dans son suaire.

— Voilà où je puis la force, dit-il à voix basse. J'ai ce croicifix pour la consolation de mes frères ; pour la mienne, ce est toujours la source des plus puissantes émotions. Oui, continua-t-il, le regard fixé sur la grande Victime comme s'il se fût paré à lui-même, il y a quelque chose d'infiniment souff